

## CONTRAT DE PRET

### **ENTRE LES SOUSSIGNES :**

Monsieur/Madame (nom, prénom et adresse complète),

Ci-après dénommé(e) le « **Prêteur** »,

**D'UNE PART,**

**ET**

Monsieur/Madame (nom, prénom et adresse complète) ;

Ci-après dénommé(e) l'« **Emprunteur** »

**D'AUTRE PART,**

[Option : En présence de : Monsieur/Madame (nom, prénom et adresse complète) ;  
Ci-après dénommé(s) la « **Caution** »]

L'Emprunteur et le Prêteur seront ci-après dénommés individuellement la « **Partie** »  
et collectivement les « **Parties** ».

### **Il est exposé ce qui suit :**

Attendu que l'Emprunteur désire emprunter du Prêteur une somme d'argent  
déterminée ;

Attendu que le Prêteur accepte de prêter la dite somme d'argent à l'Emprunteur,  
suivant les termes et conditions définies ci-après ;

### **En conséquence de quoi, les Parties ont convenu ce qui suit :**

#### 1. Objet

Le Prêteur prête à l'Emprunteur la somme en capital de .....(en toutes lettres)  
(..... €) que l'Emprunteur reconnaît avoir reçu et dont il donne ici quittance.

La somme en capital mentionnée ci-dessus porte intérêts au taux de .....% l'an à compter de la date de la signature du présent contrat et jusqu'à parfait paiement.

## 2. Remboursement

Le capital sera intégralement remboursé au Prêteur au plus tard le .....

L'Emprunteur s'engage à rembourser la dite somme en capital et payer les intérêts y afférents de la manière suivante : des versements mensuels, égaux et consécutifs, d'un montant de ..... € seront effectués pour chaque premier jour du mois au profit du Prêteur sur son compte bancaire numéro ..... logé auprès de la banque .....

Le premier versement sera dû et exigible en date du ..... . Le dernier versement devra être effectué au plus tard le ....

Tous les paiements seront faits en euros.

## 3. Paiement par anticipation

L'Emprunteur a le droit de rembourser, totalement ou partiellement, par anticipation le montant de son obligation sans être redevable d'une quelconque indemnité à l'égard du Prêteur. Il en avertira toutefois le Prêteur au moins un mois à l'avance.

## 4. Imputation des versements

Chacun des versements ou paiement effectué en vertu du présent contrat, y compris ceux effectués par anticipation, seront en priorité affectés au paiement des intérêts et des éventuels frais courus, le solde étant utilisé pour réduire le montant de la somme due en capital.

## 5. Durée

Le présent contrat entre en vigueur à sa signature par toutes les Parties et restera en vigueur jusqu'à parfait paiement des sommes à rembourser (en intérêt, capital et frais).

.../...